



## **Appel à candidatures pour un contrat doctoral (octobre 2024 – septembre 2027)**

### **ANR SFRI Graduate+**

---

Financé par l'ANR SFRI, le présent contrat doctoral s'inscrit dans la Graduate initiative ARTS porté par l'Institut ARTS.

Plus d'informations : <https://arts.univ-st-etienne.fr/fr/sfri.html>

### **Institut ARTS**

---

L'Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne de développer une dynamique de recherche et de formation autour des arts et des questions sociétales, territoriales, éthiques et politiques qu'ils soulèvent, à leur manière propre, éclairés par une approche historique et épistémologique.

L'Institut ARTS repose sur une association originale entre l'Université Jean Monnet, des écoles culture de l'enseignement supérieur (École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, École Supérieure d'Art et Design, École de la Comédie) et des institutions culturelles (Cité du design, Comédie de Saint-Étienne, Musée d'Art moderne et contemporain, Musée d'Art et d'industrie, Musée de la Mine).

La direction scientifique de l'Institut ARTS est assurée par Anne Damon-Guillot, professeure d'ethnomusicologie (UJM/UR ECLLA) et Zoé Schweitzer, professeure de littérature comparée (UJM/UMR IHRIM).

Plus d'informations : <https://arts.univ-st-etienne.fr/fr/arts/enjeux-et-objectifs.html>

### **Axes scientifiques de l'Institut ARTS**

---

L'Institut ARTS se structure en quatre axes qui ont vocation à susciter et à soutenir les projets interdisciplinaires de ses membres. Ces axes portent une ambition pluridisciplinaire sans contrainte chronologique ni méthodologique. L'enjeu consiste, en effet, à appréhender les arts dans leur diversité sous différents aspects de façon à montrer leurs rôles et à mieux cerner leur importance. Pour ce faire, les axes choisis invitent à analyser et à encourager les échanges entre artistes et théoriciens, comme entre disciplines artistiques et académiques afin de mettre en lumière le continuum entre création et analyse comme entre pratique et recherche.

- théorie et pratique du faire
- traces, mémoires, territoires
- constructions des savoirs, représentations, transmission
- arts x sciences

Dans ce cadre scientifique, trois thématiques se dégagent plus particulièrement :

**Thématique n°1 : Art, enfance, territoire**

La thématique "Art, enfance, territoire" s'intéresse à la question croisée de l'art et de l'enfance par le prisme de la création et du jeune public : il s'agit de s'interroger autant sur les propositions et engagements des artistes que sur les dispositifs de médiation mis en place. Sur le modèle des *childhood studies*, tout en n'ignorant pas la dimension historique, l'axe souhaite privilégier la pluridisciplinarité afin de mieux appréhender les enjeux sociétaux, esthétiques et politiques qui touchent les projets associant art et enfance, en termes de droit (droits culturels et droits de l'enfant), de territoires (en particulier ceux, comme Saint-Étienne, marqués par l'éducation populaire), d'inclusion et d'interculturalité.

### **Thématique n°2 : Habiter, fonder, imaginer**

La thématique "Habiter, fonder, imaginer" est dédiée aux différentes manières d'habiter (et d'être habité.es par) des espaces, des temps et des œuvres. L'ubiquité numérique, les bouleversements écologiques et les hybridations interculturelles d'aujourd'hui renouvellent les approches esthétiques, éthiques et sociales et les enjeux de cette question. Le travail des artistes et des chercheur.euses met en lumière les différentes façons, singulières ou collectives, tant matérielles qu'immatérielles, de concevoir et d'organiser notre présence au monde, à soi et aux autres, de construire notre rapport aux patrimoines, au temps présent comme d'anticiper, jusqu'à l'utopie, les vivre-ensemble à venir.

### **Thématique n°3 : Innovation, formation, recherche**

La thématique "Innovation, formation, recherche" est pensée comme un axe réflexif et méthodologique qui accompagne et soutient l'émergence d'une *Graduate School* au sein de ARTS. Ses innovations pédagogiques, qu'il s'agisse des actions menées avec le soutien du projet SFRI Graduate+ labellisé par l'ANR, de la mise en place d'une année tremplin transversale pour un doctorat en arts ou encore des bourses Arts/Sciences, sont propices à une réflexion critique et dynamique sur les enjeux actuels d'une formation d'excellence dans les arts fondée sur l'ouverture et la pluridisciplinarité et destinée à développer des formations de niche.

### **Appel à candidatures pour un contrat doctoral de trois années (2024-2027)**

---

#### **Attendus**

Le projet de thèse aura vocation à croiser les disciplines ou les approches, dans le domaine des arts, quels qu'ils soient. Il s'inscrit dans les thématiques et les axes de l'Institut ARTS.

#### **Critères de recevabilité :**

- Être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent avec une note minimale de 14/20 au mémoire ;
- Qualité du projet de recherche et articulation au positionnement scientifique de l'Institut ARTS
- Première inscription en thèse en 2024-2025

#### **Processus de recrutement**

---

#### **Composition du dossier**

- CV détaillé ;
- projet de thèse : 4 à 6 pages dactylographiées (hors bibliographie) ; le projet fera état de son adéquation avec un ou plusieurs des thématiques et axes de l'Institut ARTS.
- Avis de la directrice ou du directeur de thèse pressenti.e ;
- Avis de la directrice ou du directeur de mémoire de Master ;
- Copie du diplôme de Master ou document signé par le directeur ou la directrice de mémoire attestant de la date prévisionnelle de soutenance ;
- Relevés de notes de Master 1 et Master 2 ;

- Le cas échéant, version numérique du mémoire de Master

**Processus de recrutement :**

Une première sélection sur dossier puis, pour les candidat.es retenues, une audition par une commission.

**Conditions de mise en œuvre :**

- Statut : contrat doctoral (contrat de droit public d'une durée de 3 ans, conformément au décret n° 2009-464 du 23-4-2009)
- Montant de la rémunération (au 01/01/2024) : rémunération brute (2100 €/mois), nette (1667 €/mois)
- École doctorale d'inscription : ED3LA 483 ou EDSHS 484 en fonction de la mention de doctorat visée
- Établissement d'inscription : Université Jean Monnet, laboratoire de rattachement de la directrice ou du directeur de thèse.

**Calendrier**

---

Publication de l'appel à candidatures : février 2024

Date limite de candidature : 15 mai 2024

Auditions par la Commission : 2<sup>e</sup> quinzaine de juin

Le recrutement sera ensuite validé par l'école doctorale d'inscription.

**Contacts**

---

[institut-arts@univ-st-etienne.fr](mailto:institut-arts@univ-st-etienne.fr)

[anne.damon@univ-st-etienne.fr](mailto:anne.damon@univ-st-etienne.fr)

[zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr](mailto:zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr)